

Réunion du Conseil Municipal

du 22 juin 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 22 juin 2016 à 20H00 sous la présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

ORDRE DU JOUR :

1. Petites cités de caractère
2. Schéma départemental des futures intercommunalités
3. Avenue Georges Clémenceau
4. Divers

Présents : MM. René BAILLOT, Yves DANCHAUD, Didier GIRAUD, Serge SAINTIGNY, Claude TOURAND,

Mmes Christine BOUSSAGEON, Cécile CREUZON, Catherine DHUME, Maria DUSSAT, Marie Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT, Marie Chantal SIMONNET.

Absents excusés : Mme Sandra CHARRIERE, Messieurs Olivier NORE, Claude STEINER.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Thérèse PIERRON.

1) Petites cités de caractère :

Mesdames Isabelle DUCHER et Emilie BOURDUT du Comité Départemental du Tourisme de la Creuse présentent le label « petite cité de caractère ».

Né en Bretagne dans les années 1970, le concept valorise des communes atypiques, à la fois rurales, de population limitée à 6000 habitants et urbaines par leur histoire, leur patrimoine de qualité.

La charte de qualité créée en 1977 engage les communes à mener une politique active de sauvegarde, d'entretien et de restauration de leur patrimoine urbain. Pour son admission au sein de l'association « petite cité de caractère » quatre critères sont retenus :

- moins de 6000 habitants au moment de la demande d'adhésion,
- un bâti suffisamment dense,
- être soumise à une protection au titre des monuments historiques ou d'une ZPPAUP/ Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) ou d'un Plan de Sauvegarde de Mise en Valeur,
- avoir un programme pluriannuel de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine.

La mise en place de l'AVAP coûte entre 20 et 25 000,00 € mais peut être subventionnée par le programme LEADER, la DRAC et la Région.

Une visite d'éligibilité est possible et totalement gratuite.

Les Conseillers Municipaux ont écouté avec attention cette présentation.

Dossier à l'étude

2) Schéma départemental des futures intercommunalités :

Madame Le Maire rappelle les différentes solutions évoquées concernant ce futur schéma. Les membres de la C.D.C.I. n'ayant trouvé aucun accord, un arrêté de projet comprenant quatre Communautés de Communes sur le Département est proposé par le Préfet. L'E.P.C.I. n°1 comprendrait les communautés de Communes de Boussac, Carrefour des Quatre Provinces, Chénéraillles, Evaux-Chambon, Auzances Bellegarde et Haut Pays Marchois. Les conseils municipaux doivent voter ou non ce projet ; les communautés de communes donnent seulement un avis.

En septembre, la C.D.C.I. se réunira et si aucun accord n'est trouvé, la proposition du Préfet s'appliquera de fait.

Le projet du Préfet est voté à la majorité par 8 voix pour et 4 voix contre.

3) Avenue Georges Clémenceau :

➤ Messieurs LAPENDRY et PETITCOULAUD du Conseil Départemental ont présenté à Madame le Maire les plans de rénovation du pont de la route de Gouzon. La largeur de la chaussée sera de 5,5 m ; en amont, le trottoir piétons fera 1,3 m de large et sera surélevé, en aval, la conduite d'eau passera sous le trottoir ; une lisse en métal rouillé sera posée sur le parapet pour assurer la sécurité des usagers.

Madame le Maire rappelle que tous les bas-côtés de la rue sont à la charge de la commune. Les travaux du pont s'élèvent à 103 026,00 €T.T.C. dont 33 540,00 €T.T.C. à la charge de la commune. Le surcoût lié au passage de la conduite d'eau sous le trottoir s'élève à 9 165,00 €T.T.C. Madame le Maire informe l'assemblée que le syndicat d'eau a proposé de participer, à hauteur de 50%, au surcoût dû au passage de la conduite d'eau.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Les déviations seront mises en place par le Département.

➤ Orange demande une participation de 691,00 € pour l'enfouissement de ses lignes.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

4) Divers :

➤ La Ressourcerie demande la possibilité de signer un bail précaire jusqu'au 31 décembre 2016 puis un crédit bail à partir du 1er janvier 2017. La question a été posée à la Sous Préfecture qui n'émet pas d'objection.

A l'unanimité le Conseil Municipal valide le principe de location vente. Projet à l'étude.

➤ Jardins/terrasses : lundi 20 juin, l'équipe d'architectes a présenté aux conseillers présents un projet de mise en valeur des jardins. Une présentation publique aura lieu le samedi 25 juin à 10H00 sur place, un apéritif barbecue clôturera la matinée.

➤ Euro 2016 : le 3 juillet à partir de 19H00, une soirée foot sera organisée pour l'EURO 2016. Un écran géant sera installé sous le préau. L'animation de la soirée est confiée à la J.S.C. Madame le maire remercie monsieur CATTANEO pour son aide technique Au programme : animations pour les enfants, tombola, barbecue, buvette.

➤ La balayeuse est arrivée mercredi 15 mai 2016.

➤ Les arbres morts sur les quais seront arrachés et remplacés à l'automne.

➤ Elagage : un conseiller municipal suggère de faire couper, par les employés municipaux, toutes les branches qui gênent la circulation, quelque soit le propriétaire.

➤ Ecole : proposition d'ouvrir une porte de communication entre les deux préaux. Inauguration de la fresque réalisée par les élèves de M. SIMON le 1^{er} juillet à 17H30.

La séance est levée à 22H15

Le Maire,

La secrétaire de séance

Cécile CREUZON

Marie-Thérèse PIERRON